# Paix et dialogue interculturel: que peut faire l'Alliance?

*Jorge Sampaio*

## Introduction

L'Alliance des Civilisations est une initiative récente des Nations Unies d'un genre nouveau qui vise à promouvoir la bonne gouvernance de la diversité culturelle et à générer une culture citoyenne qui nous permette de vivre ensemble, en respectant l'autre dans sa différence. Par ailleurs, l'Alliance a pour mission particulière d'apporter une réponse à l'intolérance et à l'hostilité à l'encontre de la population de religion ou d'origine musulmane.

Bien qu'elle soit née sur les décombres des attaques terroristes qui n'ont de cessé de marquer de leur empreinte ce XXIème siècle et en dépit de s'inscrire sur la toile de fond des thèses de Samuel P. Huntington sur le choc des civilisa-

tions, cette initiative des Nations Unies a tenu bon depuis sa mise en œuvre en 2007 et s'est développée à une véritable vitesse de croisière.

Entre scepticisme et critiques, l'Alliance a su frayer son chemin tout en évitant, d'une part, l'écueil des débats conceptuels et terminologiques et, d'autre part, les pièges de procédure, deux facteurs qui auraient pu mener cette initiative à la paralysie.

En ce qui concerne le premier point, quelques remarques s'imposent au sujet des prémisses et des postulats sous-jacents à l'Alliance. On entend parfois dire qu'elle s'inspire de concepts flous et de théories qu'elle voulait à juste titre désavouer. Certains estiment qu'à cause de ces limitations, cette initiative porte en elle son propre arrêt de mort. Je serais pleinement d'accord si nous voulions l'ériger comme une théorie scientifique ou si nous envisagions d'en faire une nouvelle doctrine philosophique. Mais tel n'est cependant pas le cas.



Puis, il y a ceux qui s'en prennent à son nom pour la vouer ensuite à un échec certain. Est-ce le plus judicieux? Peut-être pas, mais, au bout du compte, qu'importe de s'attarder trop sur des mots devant l'urgence des problèmes et des tâches qui nous attendent?

De toute façon, en ce qui concerne les arguments contre le bien fondé du titre, on en trouve à toutes les sauces — quelques-uns lui reprochent son inspiration belliciste, d'autres le trouvent trop biblique. Ceci pour le volet "Alliance".

Maintenant côté "civilisations", on n'est pas non plus à l'abri d'aigres critiques: il y en a qui ne jurent que pour les cultures; d'autres s'acharnent sur l'"interculturel", mais

répudient le "multiculturel" et font remarquer, en passant, que seuls les hommes dialoguent, que les cultures et les civilisations n'ont pas le don de la parole… C'est, certes, juste, mais…

Cela va de soi, il est important de bien connaître l'histoire des concepts, d'être au courant — autant que faire se peut — des débats plus académiques sur les tenants et aboutissants des différentes écoles de pensées et des approches méthodologiques. Mais, en ces matières, Descartes et sa défense du bon sens restent une référence inébranlable, ainsi que la sagesse des adages latins, raison pour laquelle l'évocation du vieux *de gustibus non est disputandum* n'est pas tout à fait déplacée...

En ce qui concerne les questions procédurales, il importe de souligner la façon d'opérer propre à l'Alliance. En tant qu'enceinte des Nations Unies, les membres de l'Alliance — à l'heure actuelle plus d'une centaine d'Etats et d'organisations intergouvernementales — qui représentent ses assises politiques (aussi appelé "Groupe d'amis") ont recours au consensus comme méthode de prise de décisions en son sein. Cette pratique repose sur la reconnaissance de la valeur de la diversité, sur le besoin de la respecter et sur le rôle de la créativité que le consensus favorise. Dans ce contexte, aucune décision n'est prise avant d'être acceptée par les participants, toute décision repose sur la cohabitation des différences et non sur son élimination. Autrement dit, le consensus n'est pas la recherche de l'unanimité. Cette pratique a permis à l'Alliance d'avancer dans la réalisation de ses objectifs tout en se centrant sur l'essentiel. Aucun de ses membres n'a pu bloquer une décision sur

le fond. Par contre, tous ses membres ne se sont pas engagés avec la même force, conviction et les mêmes moyens dans la mise en œuvre des solutions et c'est précisément là que se trouvent peut-être les limites de cette méthode.

Ceci étant dit, je voudrais maintenant aborder un ensemble de sujets qui fâchent. C'est pourquoi, les réflexions ci-après porteront sur quelques impasses ou difficultés. Mon but n'est, ni d'y apporter des réponses définitives, ni de chercher l'unanimité. Mon but est ailleurs. Pour moi, il s'agira avant tout de montrer que ces questions sont au cœur de notre vie en société; qu'elles sont transversales à notre temps et que, d'une façon ou d'une autre, elles revêtent une dimension mondiale; qu'elles mettent parfois à l'épreuve, en ce qui concerne les pays européens, notre modèle de société; et, enfin, que le but de l'Alliance est précisément de contribuer à formuler des solutions, même si elles sont inachevées car ce qui est en jeu, c'est la paix, mais aussi la civilisation — cette fois-ci, au singulier —, c'est-à-dire ce qui nous éloigne de la barbarie et chapeaute notre humanité.



Avant de terminer cette introduction, encore trois mises au point préliminaires. Primo, l'Alliance est une initiative à caractère pratique — elle vise l'obligation de résultat, bien qu'elle soit axée sur une stratégie de long terme. Secundo, l'Alliance est une initiative politique, développée au sein des Nations Unies même si elle se veut innovante et différente. Tertio, son dessein n'est pas seulement de "réagir contre" la théorie du "choc des civilisations", loin s'en faut, mais de s'attaquer de façon positive et préventive aux défis complexes que pose la diversité croissante de nos sociétés.

En ce sens, elle essaie de se développer en tant qu'instrument de *soft po*wer en vue de prévenir surtout les conflits en amont qui menacent la paix, la stabilité et le développement.

Sur cette toile de fond, qu'il me soit permis de me pencher maintenant sur trois questions controversées:

- diversité culturelle et droits de l'homme;
- paix et dialogue interculturel — que peut faire l'Alliance?;
- de la bonne gouvernance de la diversité culturelle.

## Diversité culturelle et droits de l'homme

Voilà une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre. D'ailleurs, il faut reconnaître que les critiques vont dans tous les sens. Les uns estiment que les droits de l'homme tels que codifiés dans la Déclaration de 1948 ne sont pas assez universels, étant un produit de facture trop "occidentale"; les autres estiment qu'ils vont trop loin dans la reconnaissance de la diversité et que, par conséquent, leur énoncé n'est pas suffisamment universel. C'est à dessein que je simplifie un peu le débat, lequel ne peut surtout pas éluder la difficulté réelle que nous éprouvons à faire appliquer et respecter les droits de l'homme, tels que consacrés dans la Déclaration universelle, dans la Charte des Nations Unies et dans les autres documents fondamentaux.



Nous savons combien ce travail patient de codification et de mise en œuvre d'un système international de protection juridictionnelle doit aux horreurs des guerres meurtrières, en particulier de la grande Guerre et aux plus bas niveaux d'indigence jamais atteint dans l'histoire des peuples et des civilisations. Nous savons aussi combien depuis lors on a

progressé en termes de garanties de ces droits pour tous, de leur mise en œuvre progressive à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui — et maintenant je me rapporte à l'espace européen — nos sociétés sont bien plus avancées en termes de droits, de libertés et de garanties qu'elles ne l'étaient il y a un demi siècle, nos démocraties ont fait une percée sur le plan des droits pour tous, de l'égalité des chances et de la justice sociale.

En ces temps de détresse et de crise, il importe de garder une perspective de long terme qui étaye quelques raisons de demeurer optimiste: pendant les 50 dernières années, le chemin parcouru est riche d'acquis, nos étalons de mesure se sont affinés, la barre de nos exigences a été placée un peu plus haut. Est-ce assez? Non, non, et non.



Beaucoup reste à faire — il suffit de constater, par exemple, combien la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire qui ont trait aux droits les plus élémentaires de l'homme est en retard. En outre, la mondialisation a apporté de nouveaux problèmes et continue sans cesse de nous confronter à ces nouveaux défis.

Parmi ces défis, je tiens à mettre l'accent sur celui de la diversité ethnique, linguistique, culturelle et religieuse croissante dont témoignent nos sociétés, du fait des migrations, d'une mobilité accrue et de la communication universelle en temps réel.

Cela va de soi, ces changements posent à nos démocraties des questions nouvelles pour lesquelles il n'y a pas de solutions toutes faites.

Nous disposons de nombre d'ouvrages qui décrivent ce changement de paradigme. Les uns estiment que le nou-

veau paradigme est ou sera culturel. Les autres, les plus pessimistes, considèrent qu'il n'y a pas de conversion possible et que nous sommes aujourd'hui sur une trajectoire de collision inévitable qui débouchera sur un "choc des civilisations" ou des cultures.

Il n'empêche, en attendant, qu'il nous faut apprendre la bonne gouvernance de la diversité culturelle, il nous faut apprendre à vivre ensemble, tous égaux en dignité, il nous faut apprendre à régler les différends, à désamorcer les conflits et, si possible, à dégager les axes d'une citoyenneté plurielle et inclusive.

D'où l'importance de la Déclaration des droits de l'homme, ce quantum d'humanité ou d'éthique, qui est le fondement des sociétés stables et des relations internationales pacifiques. Permettez-moi, d'ailleurs, de vous dire que j'hésite un peu sur l'usage de l'adjectif éthique ici car je crains de cautionner ainsi l'idée selon laquelle les droits de l'homme sont devenus la nouvelle religion, laïque en sus, de notre siècle…



Mais à y regarder de plus près et sans préjugés, c'est bien d'éthique qu'il s'agit, qui, à la fin, n'est que le corollaire de notre liberté en tant qu'individus. Ceci m'amène à souligner combien le socle des droits de l'homme et de la reconnaissance de leur universalité est nécessaire pour protéger la diversité culturelle et défendre les droits culturels et religieux. Mais les défendre et protéger la diversité ne peut pas être synonyme de tout accepter. Et c'est peut-être là que le bât blesse ou que la tâche devient plus ardue.

On ne pourra pas, au nom des particularismes culturels ou religieux, accepter toutes les pratiques, à l'instar de

ce qui arrive avec la torture, condamnable dans tous les cas de figure, sans aucune exception. Une pratique qui renie les principes mêmes qu'elle est censée protéger se renie à elle-même, s'autodétruit et ne peut que porter atteinte à tout le système.

Par conséquent, il y a un exercice à faire et à refaire car les limites dont je parle ne peuvent se définir qu'au cas par cas et ne sauraient s'exprimer en termes absolus.

Je prends un autre exemple — la question du droit à la liberté d'expression et d'opinion et du droit à la liberté de religion ou de croyance. Ce sont deux droits fondamentaux, universels et indivisibles.

Mais le fait d'être universels veut-il dire, nécessairement, que l'on puisse les définir en termes absolus? Que leur exercice ne connaît pas de différences?



Tant qu'à faire, une difficulté supplémentaire: ces droits sont indivisibles. Mais peut-on, pour autant, nier la tension qu'ils entretiennent entre eux? N'y-a-t-il pas un brin de concurrence ou de compétition entre eux? Le défi auquel on doit répondre n'est-il pas de trouver un juste milieu qui assure leur complémentarité? Le défi n'est il pas de miser plutôt sur l'éducation au lieu de s'acharner sur des batailles juridiques?

Je n'ai pas de réponses définitives, certes, mais il me semble que la plupart des tensions et des problèmes auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle dans ce domaine incitent davantage à une réflexion en termes de prévention de conflits et d'éducation aux droits de l'homme qu'à une refonte du cadre juridique. Les exemples d'inci-

dents produits un peu partout sont nombreux, pour la plupart, ils ont trait à l'incitation à la haine. A vrai dire, je ne pense pas qu'il s'agisse de problèmes que l'on puisse régler en termes absolus. Je ne pense pas non plus que l'on ait besoin de renforcer l'arsenal de textes de droit international dont on dispose en la matière.

À mon sens, ce genre de problèmes ne pourra être réglé que par le biais de mécanismes de régulation propres à chaque société, par le biais d'une éducation accrue à la citoyenneté, aux droits de l'homme et aux média en général, d'une plus grande concertation entre les différentes communautés qui composent les sociétés en vue de renforcer la cohésion sociale et les liens de solidarité autour de principes et de valeurs communes et de pratiques identitaires plus tolérantes les unes envers les autres.



Telle est, en tout cas, l'approche développée par l'Alliance des Civilisations. Mais j'y reviendrai.

## Paix et dialogue interculturel: que peut faire l'Alliance?

Voilà une question que la guerre qui sévit en Syrie, si proche de chez nous ici en Europe, rend dramatique. Permettez-moi d'exprimer, d'emblée, mon indignation personnelle, ma honte en tant que citoyen du monde. Chacun à sa manière et, naturellement, selon différents degrés, nous portons tous une part de responsabilité pour ne pas avoir su éviter l'engrenage de la violence et pour être incapables d'y mettre fin.

Mon indignation est préalable à tout jugement sur la substance même du conflit. Elle porte sur notre incapacité à évi-

ter le déclenchement des hostilités et à les contenir. Je m'emporte, peut-être, mais l'indifférence est le pire allié qui soit.

Sur la thématique qui nous occupe maintenant, je tiens à faire trois remarques.

Primo, l'Alliance des civilisations n'a pas été conçue pour régler des conflits ouverts. Elle n'en a pas les moyens et telle n'est pas sa finalité, que cela soit clair. Et pourtant, elle n'est pas sans rapport. Pour être succinct, disons que l'Alliance se situe en amont et en aval des conflits. En ce sens, elle est, à la fois, un instrument de diplomatie préventive et un outil de consolidation de la paix.

Secundo, tous les conflits ne sont pas du ressort de l'Alliance. L'Alliance ne peut viser à régler les conflits de territoire, de contrôle des ressources énergétiques ou des biens rares, comme l'eau, les conflits de frontières et j'en passe.



L'Alliance ne vise pas à régler les conflits politiques, qui ne peuvent être réglés qu'à travers des moyens politiques. L'Alliance ne vise pas à se substituer aux mécanismes de médiation politique existants.

Mais elle peut contribuer à la mise en œuvre de solutions de paix durable grâce à son approche axée sur le dialogue interculturel, sur la primauté qu'elle accorde aux rapports entre les individus et les communautés.

Troisième remarque — les faits montrent que la plupart des conflits qui sont en cours à l'heure actuelle sont de nature ethnique, culturelle et parfois religieuse et comportent une dimension identitaire. Mais, la plupart du temps, ces conflits ne sont pas exclusivement dûs aux aspects culturels. Il y va presque toujours de disputes de territoire, de ressources, de pouvoir économique et politique.

Le problème est que généralement ces revendications de nature politique, économique ou sociale ne sont pas prises en compte par les Etats et finissent par déclencher un processus de victimisation de pans entiers de la société, qui s'organisent en groupes de type ethnique ou confessionnel, de plus en plus repliés sur eux-mêmes.

De là aux crises et aux conflits identitaires ce n'est qu'un pas, comme en est la preuve évidente le génocide du Rwanda en 1994.

Mais il faut à tout prix éviter des amalgames. Premièrement, on doit se garder de focaliser le débat sur les identités, sur les seules questions de religion, voire, sur l'Islam. Deuxièmement, on doit se garder d'instrumentaliser la religion et d'en faire, à la fois, la cause et la panacée de tous les maux. Troisièmement, il faut résister à l'attrait facile qu'exercent toujours les thèses déterministes d'Huntington — la guerre des civilisations n'est pas inéluctable. Mais parce qu'elles demeurent possibles, il faut veiller, sans relâche, à ne pas en créer les conditions — c'est d'ailleurs la finalité même de l'Alliance.



## De la bonne gouvernance de la diversité culturelle

J'aime souligner que l'Alliance des Civilisations vise à devenir le pilier onusien de la bonne gouvernance de la diversité culturelle, qui est, à mon sens, aussi cruciale pour l'avenir de nos sociétés que la préservation de la biodiversité pour l'avenir de la planète.

Ceci veut dire trois choses: primo, qu'il s'agit d'un domaine nouveau d'action qui empiète, à la fois, sur les thé-

matiques du développement durable et sur celles que l'on appelle "culture de paix". Secundo, qu'il s'agit d'un domaine d'action qui vise l'obligation de résultat, mais qui est axé sur une stratégie de long terme. Tertio, que l'approche suivie est de type "*glocal*", ce qui revient à dire qu'elle est axée sur le particulier, le concret et le local, tout en se basant sur des principes et des finalités de nature globale.

Le but, pour l'Alliance, est de rester une plateforme de dialogue et de coopération interculturelle, flexible, efficace et de progresser, tout en misant sur la création de synergies avec les organisations internationales et régionales, en demandant aux Etats de nous relayer au niveau national et en mettant en œuvre un réseau de partenariats avec les acteurs de la société civile, qu'il s'agisse du secteur privé, des ONGs, des universités ou des groupes confessionnels.



Bien sûr, pour que ce plan marche et pour que l'Alliance devienne une initiative durable, il nous faut la collaboration et l'engagement de tous les partenaires. Il nous faut compter sur leur volonté de changer, leur détermination à ne pas se laisser abattre par les difficultés. Il nous faut surtout la force de la conviction que les résultats que nous pouvons obtenir seront toujours préférables aux solutions que l'inaction et la force des circonstances finiront par imposer.

Quels sont alors nos objectifs? Quelles sont nos méthodes?

Notre cap est simple et la route est claire. Elle s'appelle "Plans Nationaux et Stratégies Régionales pour le Dialogue Interculturel et la Coopération". J'y crois, dur comme fer.

Seule l'élaboration par les Etats de Plans Stratégiques Nationaux pour le Dialogue Interculturel pourra amener à introduire des bonnes pratiques de gouvernance de la diversité culturelle et à développer, à terme, de vraies politiques qui assurent à la diversité le droit de cité et aux citoyens une culture de paix et de respect des droits de l'homme. L'éducation, les jeunes, les migrations et les médias constituent le champ d'application de ces Plans et de ces Stratégies. En vue de leur élaboration et mise en œuvre, j'ai demandé aux Etats de nommer des coordinateurs nationaux en charge d'y parvenir. Nous ne sommes, certes, qu'à un début, mais il est également vrai que nous avons déjà commencé!



Beaucoup reste à faire, tant sur le plan théorique en termes d'outils de mesure de la diversité — par exemple, l'absence de statistiques appropriées est flagrante —, d'évaluation de l'efficacité des mesures prises, de matrice stratégique de la bonne gouvernance de la diversité, que sur le plan pratique.

Parmi tant de questions qu'il faudra résoudre, je tiens à mentionner celle concernant la nature et des limites du dialogue interculturel en tant qu'instrument de politique de bonne gouvernance de la diversité et en tant qu'outil de médiation de conflits; la déclinaison du triangle vertueux du dialogue, de la démocratie et de la diversité, en particulier dans le cadre des changements politiques en cours dans certains pays Arabes; les relations entre le dialogue interculturel et le dialogue interreligieux; la place du religieux dans nos sociétés, sa relation au politique, au pluralisme et

aux sociétés multiculturelles; toute la question de l'intégration des minorités à l'aune de nos principes démocratiques; la définition d'une citoyenneté inclusive et plurielle; enfin, le défi du "vivre ensemble en respectant l'autre dans sa différence" en général que nous lance ce XXIème siècle.

Tant de défis qu'il est urgent de relever! Mais, à l'instar de ce que rappelait le poète andalous António Machado, chanté par Jean Ferrat d'après les mots de Louis Aragon, "le chemin se fait, en marchant".

Donc, un pas après l'autre et essayons d'avancer. Lentement peut-être, mais surement.

Il est vrai que les problèmes de la diversité ne seront pas réglés du jour au lendemain. Ni la crise économique mondiale, ni le contexte international n'incitent guère à penser qu'ils se dissiperont. Bien au contraire, sans vouloir être pessimiste, je pense que nous avons toutes les raisons pour penser qu'ils ne feront que s'aggraver.



À mon sens, les mauvaises perspectives économiques — l'annonce de la récession et de la hausse du chômage — et les conflits au Moyen-Orient rendent plausible une poussée de la ségrégation, des discriminations de tout genre, des inégalités, des tensions ethniques et religieuses, voire, de conflits identitaires entre et au sein des sociétés, sans exclure la possibilité d'une flambée de la violence, de l'extrémisme et des actes terroristes.

Ce n'est pas de l'alarmisme, c'est du réalisme. Ce n'est pas non plus du fatalisme. Et là je ne puis que répéter ce que j'ai dit auparavant — les guerres de cultures, voire, entre civilisations, ne sont pas inéluctables, mais elles restent

toutefois possibles si la volonté politique l'emporte. Donc, on doit tout faire pour éviter d'en créer les conditions. C'est en ce sens que l'Alliance s'avère une initiative appropriée, lancée au moment opportun. L'enjeu est de taille. Telle est au moins la certitude que je porte et qui m'a porté au cours des six dernières années pendant lesquelles j'ai été responsable de la mise en œuvre de l'Alliance des Civilisations.